

Les Sections du PCF se réunissent en Congrès

Dès cette fin de semaine, de nombreuses Sections du PCF se réunissent en Assemblée Générale pour leurs Congrès de Section.

A l'ordre du jour, la discussion sur les amendements et vœux à apporter au texte de base commune ; l'élection des directions de Section ; la désignation de la délégation au **Congrès départemental qui aura lieu le samedi 26 janvier** ; les candidatures au Conseil départemental du PCF.

Centre Nivernais Morvan :

vendredi 11 janvier 14h30,
Salle B de la Mairie Corbigny

Clamecy :

vendredi 11 janvier de 18h à 22h
Ancienne Poste - repas pris en commun

Cosne :

samedi 12 janvier

de 9h à 12h30 Vieux Château

Decize-La Machine :

samedi 12 janvier 8h30

Salle des Fêtes Decize - repas pris en commun

Imphy :

vendredi 18 janvier 14h, Salle des Fêtes

Garchizy - Fourchambault :

samedi 19 janvier à partir de 9h
Salle du Café des Sports Garchizy
repas pris en commun

La Charité-Prémery-Pouilly :

samedi 12 janvier 8h30

Salle des Fêtes 1^{er} étage La Charité

Nevers :

samedi 12 janvier de 8h30 à 12h30

Salle des Eduens

Varennes - Vauzelles :

samedi 12 janvier
de 8h30 à 12h30 Salle André Malraux

Elections dans les très petites entreprises (TPE) : les salariés placent la CGT largement en tête, devant la CFDT et FO

Pour la première fois, les salariés des très petites entreprises avaient la possibilité de s'exprimer régionalement en votant pour l'organisation syndicale qu'ils voulaient voir les représenter lors de négociations. Il s'agissait d'un scrutin « sur sigle ».

Malgré les innombrables obstacles, la participation a atteint les 12,5 % en Bourgogne (10,24 % nationalement).

Régionalement, comme nationalement, les salariés ont placé la CGT assez largement en tête, avec près du tiers des voix tous collèges confondus : 29,06 % au niveau de la Région Bourgogne (29,54 % au niveau national).

En Bourgogne, viennent ensuite la CFDT (19,08%), puis FO (15,85%).

Pour la CGT, ce résultat « donne encore plus de poids à ceux qui n'acceptent pas une régression sociale majeure dans la négociation sur l'emploi en cours. Cette première position est la reconnaissance du syndicalisme CGT de proximité, offensif, efficace, force de proposition ».

Résultats complets en Bourgogne :

Collège Cadres : Inscrits 7 705 ; votants 802 ; exprimés 777

CFE-CGC 28,57% ; CFDT 17,89% ; CGT 13,64% ; CFTC 11,97% ; UNSA 10,17% ; FO 7,59% ; Union syndicale solidaires 3,99 % ; CNT 2,06% ; CAT 1,67 %

Collège salariés : Inscrits : 100 705 ; votants 12 375 ; exprimés 12 001

CGT 30,06% ; CFDT 19,16% ; FO 16,38%, SPAMAF 9,38% ; UNSA 7,93% ; CFTC 5,42% ; Union syndicale solidaires 4,60% ; CAT 2,32% ; CNT 2,25%

Hommage à Louis FOUCHERE, dimanche 13 janvier

11 h, au cimetière Jean Gautherin de Nevers

Le 12 janvier 1942, Louis Fouchère tombait devant le peloton d'exécution nazi, au champ de tir de Nevers/Challuy, il sera le premier Résistant fusillé.

Cette cérémonie est à l'initiative de l'ANACR en partenariat avec l'UD-CGT et avec la participation de la FNDIRP.

Nécrologie :

Jeannette VARELIETTE

Notre camarade Jeannette Vareliette est décédée après avoir courageusement lutté contre la maladie. Avec son époux Marcel, elle était une militante de la Section du PCF de Varennes-Vauzelles.

Les obsèques ont eu lieu lundi 24 décembre, en présence notamment de Pascal Reuillard, Geneviève et Serge Graillot, Alain Martin, Monique et Serge Petit, Numen LLiteras, Mireille et Jean-Claude Denègre.

La section de Varennes-Vauzelles, la Fédération du PCF, les Nouvelles de la Nièvre présentent à Marcel et à ses filles Chantal et Véronique, ainsi qu'à toute leur famille leurs condoléances attristées et les assurent de leurs sentiments fraternels. Comme eux, nous avons une pensée pour notre camarade Alain Bernard qui nous a quittés il y a 5 ans.

Précision :

Un oubli s'est glissé dans notre précédent numéro.

L'Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance (ANACR) était bien sûr représentée aux obsèques d'Aline Vincent, le 19 décembre dernier.

Directeur de publication Jean-Paul Pinaud. N° de commission paritaire 0315910914 - Imprimé par SCLRE les Nouvelles de la Nièvre RES 428 937 775 000 16. N° JSS.N: 1639-4372 Nevers - Page 6

N° 1734 du 11 janvier 2013 - Tel 03 86 93 97 99 - Fax 03 86 61 31 91
Mail : les.nouvelles.nievre@wanadoo.fr - Prix 0.50€

Dispensé de timbrage VARENNES-VAUZELLES PPDC

Interview de Nathalie Vermorel, Présidente
du groupe communiste à la Région

Page 2

Captage-stockage du CO₂

Page 3

V. Vauzelles : Patrick Coquoin quitte
ses responsabilités de DGS

Page 4

Train Paris-Clermont : JP Pinaud alerte
sur le risque de désengagement de l'Etat

Page 5

Les Congrès de Section du PCF

Page 6

Les Nouvelles de la Nièvre

Hebdo départemental du PCF
10 rue de la Rotonde - 58000 NEVERS

Le site des communistes nivernais : <http://nievre.pcf.fr>



PRESSE
URGENTE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé 09-01-2013

Négociation patronat-syndicats sur le droit du travail :

Vous avez dit "compromis historique" ?

« Profiteurs contre producteurs. Finance contre travail. Comment peut-on dans ce contexte, appeler à partager les efforts et proposer le match nul ? Les appels du gouvernement français à rechercher un « compromis historique » entre le patronat et les syndicats pour un « choc de compétitivité » sont inacceptables. Il s'agit d'une nouvelle tentative de « baisser le coût du travail », d'accentuer l'individualisation de la relation de travail, et d'imposer la flexibilité. Cette offensive n'a d'autre but que d'asservir plus encore les salarié-es, comme si les régressions de ces dernières années n'avaient pas suffi. Le patronat a fait le choix de la désindustrialisation, de la spéculation, de l'abandon de la recherche-développement et de la formation, de la mise en concurrence des salarié-es entre eux par le chômage et la précarité... Il voudrait encore doubler la facture. S'il faut un choc, c'est pour baisser le coût du capital et non la rémunération du travail ; c'est pour baisser les charges financières et non pas les cotisations sociales ; c'est pour en finir avec la précarisation et non pas pour l'augmenter ! Voilà les issues à la crise ! »

Cet extrait, amis lecteurs, vous l'avez reconnu : il s'agit les lignes 213 à 223 du texte de base commune que les communistes ont choisi pour leurs débats de Congrès. Un texte qu'ils vont discuter et amender dès leurs premiers Congrès de Section programmés ce week-end.

Une illustration supplémentaire que les débats de Congrès au PCF sont « en prise directe » avec l'actualité. Continuer à les mener de cette manière !

Nouvelle mobilisation ce jeudi 10 janvier

16h30, devant le MEDEF, à Nevers
Boulevard du Pré Plantin (à côté de l'hôpital)



Déjà le 20 décembre dernier, une centaine de salarié-es s'étaient réunis devant le MEDEF à Nevers. Les négociations reprennent ce jeudi et ce vendredi. A cette occasion, la CGT appelle à un nouveau rassemblement.

Dans un tract appelant au rassemblement, l'UD-CGT pointe « l'obstination du MEDEF à exiger toujours plus de flexibilité : après avoir touché 20 milliards d'aides publiques, le MEDEF en veut plus : licencier plus vite, plus facilement, moins cher et sans contrôle ».

Le syndicat alerte sur la « révolution dans le Code du Travail » que représenteraient les projets du MEDEF s'ils étaient retenus après la négociation :

- le contrat de projet : « un CDI qui n'a de CDI que le nom puisque vous pourriez être licencié dès la fin de la tâche confiée »
- la mobilité forcée, « qui permettrait à l'employeur d'imposer une mutation et en cas de refus, direction la porte ! »
- la fin des clauses individuelles du contrat de travail, « dès lors qu'un accord collectif serait passé dans l'entreprise soi-disant pour préserver l'emploi, avec à la clé baisse de salaires, modulation du temps de travail, changements d'affectation etc... »
- la baisse du délai de prescription de 5 ans à 18 mois pour réclamer les salaires ou contester les manquements de l'employeur
- la réduction des moyens d'intervention des CE et CHSCT
- la révision du mécanisme d'indemnisation des chômeurs, mais « à coût constant » c'est-à-dire « en diminuant les droits des uns pour que les autres puissent être indemnisés »...

A l'inverse, le syndicat appelle à se mobiliser « pour des garanties nouvelles, des emplois stables et bien rémunérés, des droits d'intervention dans la gestion des entreprises, un parcours professionnel attractif et sécurisé, une protection sociale de haut niveau ».

Conseil Régional de Bourgogne :

Interview de Nathalie VERMOREL, Présidente du groupe communiste

► **L'ordre du jour de l'assemblée plénière du Conseil Régional du lundi 26 novembre 2012 était consacré en particulier au Débat d'Orientation Budgétaire pour 2013, pouvez-vous nous rappeler à quoi sert le DOB ?**

NV : Le DOB permet de présenter les grandes orientations politiques et financières pour l'année à venir. Il est un temps important pour la vie de chaque groupe à la donner son point de vue

d'informer l'assemblée sur notre région, et de pré-orientations politiques et à venir. Il est un temps important pour la vie de chaque groupe à la donner son point de vue

► **A l'occasion du DOB 2012, vous aviez dénoncé les mesures prises par le précédent gouvernement qui allaient collectivement à d'énormes... (gel des dotations pour 2012, perte de fiscalité propre et ponction de 200 millions d'euros). Quelques mois après la défaite de la droite, estimez-vous que les collectivités sont de nouveau sur le bon chemin ?**

NV : Malheureusement, le projet de loi de finance pour 2013 présenté par le gouvernement prévoit de maintenir le gel des dotations en valeur (elles ne suivront pas le cours de l'inflation) aux collectivités. Pire encore, les baisses des dotations annoncées pour 2014 de 750 millions d'euros et pour 2015 de 1,5 milliard, porteront un coup extrêmement dur aux collectivités, aux populations qui vivent et travaillent sur notre territoire ainsi qu'aux services publics.

► **Le pacte de compétitivité mis en oeuvre par François Hollande aura-t-il un impact sur le financement des collectivités ?**

NV : Absolument, ce pacte de compétitivité qui vise à relancer l'emploi et la croissance dans notre pays n'est rien d'autre qu'un cadeau supplémentaire au patronat. Il sera financé par une baisse supplémentaire de 10 milliards d'euros des dépenses de l'État, à laquelle seront associées les collectivités. Ces choix démontrent que François Hollande a fait le choix de faire payer la crise au peuple en poursuivant les politiques engagées par la droite et en faisant peser les efforts sur les dépenses publiques plutôt que sur la finance. Cette logique d'austérité doit être combattue et nous portons d'autres propositions pour financer les collectivités comme celle d'intégrer les actifs financiers des entreprises dans l'assiette de cotisations de la Contribution Économique Territoriale. Une taxation à 0,5% permettrait de dégager 30 milliards d'euros pour le financement des collectivités.

► **Concernant le DOB 2013, quelles sont les politiques que vous souhaitez poursuivre ou impulser ?**

NV : Nous souhaitons que les politiques régionales soient porteuses de développement d'emplois. Ainsi, nous devons mettre en oeuvre rapidement le Plan de Continuité Professionnelle afin de répondre à

l'augmentation des besoins de formation au moment où le nombre de demandeurs d'emplois ne cesse de croître. L'élaboration de la Stratégie Régionale de Développement Économique doit permettre d'aider à la structuration de filières, à la mise en oeuvre des conditions d'une réimplantation d'un tissu industriel, ceci en incluant les critères de la Responsabilité Sociale et Environnementale dans les aides que nous distribuons aux entreprises, et ainsi créer les conditions nécessaires à la création d'emplois stables et bien rémunérés.

► **Et concernant les services publics, les TER notamment ?**

NV : Nous nous félicitons de la progression de la fréquentation des TER. Cependant, il est nécessaire pour le maintien de ces services de transport et leur développement de doter les régions d'une ressource financière propre et pérenne en généralisant le versement transport. Cela rapporterait à minima 17 millions d'euros chaque année à la région.

► **L'une des priorités du groupe lors de la campagne de 2010 était, la préservation du pouvoir d'achat des Bourguignons, qu'en est il pour l'année à venir ?**

NV : Nous proposons, dans une situation de difficultés grandissantes pour les familles et pour les jeunes, de plus en plus confrontés à la pauvreté, d'aller vers une tarification sociale dans la restauration collective dans les lycées basée sur le quotient familial. Cette mesure pourrait s'articuler avec l'aide forfaitaire pour la restauration scolaire. Elle viendrait compléter les dispositifs de gratuité des livres scolaires, de la caisse à outils. Plus généralement, nous souhaitons prioriser dans nos politiques les plus fragiles. La Région doit mettre en oeuvre des mesures socialement justes pour la jeunesse, les demandeurs d'emplois et les précaires.

► **Pour finir, de quelle manière s'articulera à l'avenir, la position du groupe Communiste quant aux politiques qui seront menées par la Région ?**

NV : Dans un contexte où les êtres humains sont de plus en plus considérés comme quantité négligeable ou comme une variable d'ajustement par le patronat, notre groupe est plus que jamais aux côtés des salariés, des familles, des précaires, des jeunes... Il veut par ses propositions et son engagement être du côté de la majorité de la population qui a souhaité le changement il y a encore quelques mois. C'est pourquoi nous refuserons que les logiques d'austérité prennent le pas sur les politiques régionales et resterons une force de proposition et d'interpellation au sein de cette assemblée.

Réduction d'ouverture des bureaux de Poste à Nevers :

2 600 signatures remises à la Direction de La Poste

Une délégation du Comité nivernais contre la privatisation de La Poste, constituée d'Olivier THILLIER et Myriam NADEAU (CHT-FAPT), Didier BOUROTTE (adjoint PCF au Maire de Nevers), François DIOT (responsable du Comité) et Fabrice BERGER (Maire de Challuy) a été reçue en fin d'année 2012, par la Direction de La Poste.

Les 2 600 signatures recueillies sur la pétition à la porte des bureaux de Poste ont été remises à M. Apert, directeur départemental de La Poste.

La délégation du Comité a renouvelé ses exigences de service public, de concertation avec les usagers et les élus concernés, et a demandé le report du projet.

Fin de non recevoir de la Direction de La Poste, qui a avancé la nécessité de s'adapter aux « flux-clients » et aux évolutions de « chiffres d'affaires » de chaque bureau, tout en insistant sur « la conduite du changement » nécessaire au sein de « l'entreprise La Poste »...

Le vocabulaire est un programme à lui tout seul.

Vendredi 14 décembre, le Conseil Municipal de Nevers, à l'initiative des élus communistes, a voté une motion demandant à nouveau à la Direction de La Poste de surseoir à ce projet, qu'ils considèrent :

« - **inacceptable sur le fond** parce qu'il constituerait un nouveau recul du service public, qui touche d'abord les populations les plus fragiles, a fortiori dans la période de crise que nous vivons, et a fortiori dans des quartiers populaires comme celui du Banlay et celui

des Courlis. Comme chacun le reconnaît, « les services publics ont un rôle d'amortisseur social dans la crise ». S'engager vers une réduction des horaires d'ouverture des bureaux de Poste va à l'encontre de l'intérêt général.

- **inacceptable sur la forme** parce que ni les usagers, ni les élus n'ont été consultés sur la question. Or la proximité d'un bureau de Poste est un service essentiel pour les habitants. L'accès aux services postaux est un droit, pas une « activité commerciale ».

Cette situation montre combien les neversois ont eu raison de participer massivement à la « votation citoyenne contre la privatisation de la Poste » en octobre 2009 (3 400 votants à Nevers, 20 000 votants dans la Nièvre, 3 millions dans le pays). Le changement de statut de La Poste n'a ni amélioré le service, ni diminué les tarifs, ni amélioré les conditions de travail du personnel. Sur ces trois points c'est même exactement le contraire.

Aucune difficulté financière ne peut être invoquée : le groupe La Poste est bénéficiaire et a versé 144 millions d'€ à ses actionnaires en 2011. Toute « rationalisation » ne doit donc se faire que dans l'optique d'une amélioration du service rendu aux habitants »

Libre opinion

Le transport ferroviaire a besoin de moyens pour répondre aux attentes des usagers

J'étais, ce lundi, parmi les 200 nivernais rassemblés en Gare de Nevers pour, à juste titre, demander l'arrêt du train « Volcan » vers 20h à Nevers. Lors de cette initiative, ma surprise fut d'entendre qu'à défaut de solution venant de la SNCF, le TER donc la Région pourrait, sur cet axe considéré d'intérêt national, assurer ce service (c'est-à-dire remplacer l'Etat qui est autorité organisatrice de transport sur cet axe ferroviaire). En temps que Vice président en charge des TER à la Région je n'ai à ce jour aucune connaissance de cette éventualité. Mais cela pose une question : les actions (justifiées) qui sont menées à Nevers pour gagner l'arrêt du Volcan auraient-elles pour certains pour objectif d'anticiper le désengagement de l'Etat dans le transport ferroviaire ?

En effet l'article 30 de l'avant-projet de loi sur la décentralisation montre que l'Etat envisage d'abandonner aux Régions 29 des 38 lignes interrégionales dont il a aujourd'hui la responsabilité. Ainsi l'Etat se déchargerait sur les Régions qui n'ont déjà pas les moyens d'investir pour développer le service régional de transport, de 200 millions d'euros de charge d'exploitation de ces lignes et de 3 milliards d'euros à investir dans le renouvellement du matériel roulant.

En fait c'est la mise en cause du service TER qui est programmée car je ne vois pas comment les Régions pourraient assurer le service sur ces lignes sans réduire le service sur le réseau régional.

Une telle orientation apparaît comme une déclinaison des orientations européennes. En effet l'Etat ne se prépare-t-il pas à encourager le développement de partenariats public privé, voire à faciliter l'ouverture à la concurrence en matière de transport voyageurs ?

A moins que dans le projet de décentralisation, l'Etat crée un versement transport dédié au ferroviaire qui pourrait rapporter 625 millions d'euros aux Régions et ramène dans le domaine public les concessions autoroutières qui dégagent chaque année 2 milliards d'euros de bénéfice et qui pourraient ainsi financer le développement de service public de transport...

Seul l'apport de ces moyens financiers nouveaux peut permettre aux Régions de développer, moderniser le service public de transport ferroviaire que les usagers attendent.

Jean-Paul Pinaud

Vice président du Conseil Régional de Bourgogne en charge des transports ferroviaires

Captage-stockage du CO₂ :

Le système capitaliste s'accommode très bien du réchauffement climatique...

On a beaucoup parlé, ces dernières semaines, du projet « **Ulcoss** », autour des hauts fourneaux de Florange. ArcelorMittal a décidé de retirer ce projet, qui devait permettre de capter le CO₂ lors de la production d'acier par les hauts-fourneaux, puis de le transporter le stocker dans des aquifères salins à 100 km environ au sud de Verdun (Meuse). La sidérurgie est en effet une industrie particulièrement productrice de CO₂... et le captage-stockage est l'une des pistes les plus prometteuses : dès 2005, le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) concluait que 30 à 40 % des émissions de CO₂ de l'industrie pourraient être épargnées de la sorte à l'atmosphère en quelques décennies.

Le projet Ulcos (pour « *Ultra Low Carbon Dioxide Steelmaking* », soit « *processus sidérurgique à très basses émissions de CO₂* ») devait être financé par les industriels partenaires, l'Etat français (à hauteur de 150 millions d'euros) et l'Union européenne (240 millions). **Plouf ! la décision unilatérale de M. Mittal a tout mis à l'eau.** Idem pour 7 autres projets présélectionnés en juillet dernier par l'Europe (un en Pologne, un aux Pays-Bas, un en Italie et quatre au Royaume Uni), sur des centrales à combustible fossile ou des installations industrielles.

Les raisons ? En voici une : la dégringolade du « *prix du carbone* » sur les « *marchés de droits à polluer* », de 15 euros la tonne en 2010 à 6,5 euros aujourd'hui ! En effet, les industries doivent « *acheter sur le marché du carbone* » des « **quotas de CO₂** », pour compenser leurs émissions... avec une tonne à 6.5 euros, il devient moins intéressant d'être « propre »... et à ce prix-là, autant continuer à polluer... ! Par ailleurs, les 8 projets sélectionnés par l'Union européenne devaient être financés par la vente sur le marché du carbone de 300 millions de quotas d'émissions de CO₂... avec la baisse du coût du carbone, c'est 3.5 milliard d'€ qui manquent sur les 5 milliards prévus à l'origine !

A noter également que le « **marché du carbone** » est **juteux** : on apprend ainsi de Yannick Jadot (député européen EELV) qu'**ArcelorMittal a touché 2 milliards d'euros en revendant les quotas de CO₂ qu'il avait en excédent**, en raison d'une baisse de sa production d'acier en Europe... Et la boucle est bouclée : en fermant des sites comme Gandrange et Florange, et en refusant de s'engager vers des techniques propres, ArcelorMittal empoche le jackpot !

Voilà le résultat des « *mains libres laissées aux marchés* ». Voilà, amis lecteurs, une illustration supplémentaire de la nécessité absolue de sortir des logiques capitalistes si on veut sauver la planète.

Car en attendant, le réchauffement climatique, lui, n'attend pas : le charbon supplante désormais le pétrole à la place de première source d'énergie au monde. Une situation qui est appelée à durer, eu égard à la baisse des réserves en pétrole et à l'importance des gisements de charbon dans le monde.

Il n'y a donc rien de plus urgent que de mettre au point les techniques de captage-stockage du CO₂ sur les centrales au charbon... des techniques qui nécessitent beaucoup de recherche, à la fois pour en évaluer les risques, et pour en limiter les coûts.

Que de temps perdu dans la Nièvre, où les communistes, depuis des années, demandent une exploitation propre du gisement de charbon de Lucenay-Cossaye avec un site-pilote pour le captage-stockage du CO₂ ! Parler de « *redressement productif* », non loin du département de M. Montebourg, ne serait-ce pas s'engager résolument, sous maîtrise publique, dans la recherche de ces techniques innovantes, utiles au combat contre le réchauffement climatique planétaire, utiles à la revitalisation d'un bassin d'emploi sinistré comme celui du Sud-Nivernais, et utiles à la production nationale d'énergie propre, à partir de nos ressources locales ?

Pour limiter la hausse du réchauffement de la planète à 2 °C, l'Agence Internationale de l'Energie estime que 130 projets de captage-stockage devraient fonctionner d'ici à 2020... Un objectif actuellement loin d'être atteint : dans le monde, 75 démonstrateurs de large échelle (procédés industriels de captage et de stockage d'un minimum de 1 million de tonnes de CO₂ par an) sont en cours de développement ou en projet, principalement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie et en Chine. Mais parmi eux, seulement huit s'avèrent opérationnels, aux Etats-Unis, au Canada, en Norvège et en Algérie. Ils sont à l'origine du stockage de 23 millions de tonnes de CO₂ par an. En France, une expérimentation est menée par Total dans le bassin gazier de Lacq (Pyrénées-Atlantiques).

Varenes-Vauzelles :

Directeur Général des Services depuis 1979, Patrick Coquoin passe la main à Isabelle Laudet

Avec émotion, Pascal Reuillard a longuement remercié Patrick Coquoin, lors d'une réception à la Mairie de V. Vauzelles organisée peu avant les fêtes de fin d'année. Parmi les présents, de nombreux élus des différentes communes de l'Agglomération (dont le Président de l'ADN D. Boulaud), des représentants des entreprises, des agents de nombreux services, des habitants, des amis...

S'il laisse la responsabilité de DGS à Isabelle Laudet, Patrick Coquoin ne quitte pas pour autant la Mairie : il va poursuivre son activité pendant un ou deux ans, en se concentrant notamment sur les grands projets de la Ville et le travail à l'Agglomération.

Pascal Reuillard a longuement rappelé les trente années d'amitié qui les unissent, et la complicité qui a toujours animé leur travail commun, « *qui fait la force d'une gestion originale dont le rayonnement dépasse Varenes-Vauzelles* ».

Patrick Coquoin, très tôt engagé au Parti Communiste, est entré à la Mairie de Varenes-Vauzelles en 1979, alors qu'il n'avait que 27 ans, succédant à M. Barreau, également présent dans la salle ce soir là. Il travaillera avec trois maires successifs de V. Vauzelles : Henri Marsaudon de 1979 à 1990, puis André Périnaud de 1990 à 2004, et Pascal Reuillard jusqu'à aujourd'hui.

« *Sa ténacité politique et juridique sans faille ont permis l'avancée de très nombreux dossiers* », citant l'échangeur de la zone industrielle, les aménagements commerciaux, le Boulevard Camille Dagonneau, la défense des activités sportives, ou encore le Centre nautique L'Îlot Corail « *financé avec 63% d'aides publiques, ce qui était un exploit, récompense de la rigueur, du travail acharné et perfectionniste de Patrick ; un dossier qui a fait référence au plus haut niveau des instances régionales et européennes* ».

Citant encore la bataille pour conserver la gendarmerie, la préservation de la gestion sociale de l'étang de Niffonds, la réalisation de la MAPAD, l'extension de la mairie en 1998..., Pascal Reuillard illustre « *combien il est motivant pour des élus de porter haut des projets préparés de façon si profonde, complète, structurée et aboutie* ».

Il poursuit sur « *l'entrée dans la Communauté d'Agglomération de Nevers en 2003. Nous avons fait de bons choix en bravant l'interdit pour établir la règle du consensus. J'espère que nous garderons ce fonctionnement quels que soient les obstacles, bien que la réforme territoriale m'occasionne sur ce point les plus vives inquiétudes et je sais combien Patrick les partage : la représentativité des élus, l'affaiblissement*

des communes, les redécoupages forcés, rien n'a disparu dans le nouveau projet de loi et j'en suis très préoccupé »

Patrick Coquoin mènera de front, pendant plusieurs années, cette fonction de Directeur Général des Services avec celle de Maire de Chaulgnes, avant de transmettre le flambeau de Maire à Isabelle Cassar, également présente dans la salle.

Après avoir cité les très nombreux projets qui ont marqué la vie municipale ces dernières années, ainsi que « *les combats pour l'emploi, la bataille des moyens des collectivités* », Pascal Reuillard insiste sur « *l'équipe de cadres solide que Patrick a su mettre en place* », et notamment à deux jeunes cadres qui prendront la relève, Isabelle Laudet en tant que DGS et Eric Dagonneau qui sera son adjoint.

« **Isabelle Laudet est juriste de formation et attachée territoriale depuis 8 ans à Varenes-Vauzelles. J'ai pu apprécier son sérieux et sa conscience professionnelle au cours de ces années ; sa bonne connaissance de l'encadrement juridique nous est précieuse et sur le reste des dossiers, je peux dire qu'aux côtés de Patrick elle a été à bonne école.**

Eric Dagonneau, Vauzélien de cœur et d'esprit, quasiment né à la mairie, la secondera en tant que Directeur Adjoint. Son attachement à notre ville et la rigueur de son travail sont une grande richesse au quotidien (...). Ce tandem sérieux et consciencieux a toute notre confiance pour poursuivre le travail engagé et je sais qu'ils auront à cœur de le faire et d'animer une équipe municipale constituée dorénavant de près de 200 personnes ».

Pascal Reuillard conclut en présentant **Yannick Monnet**, nouveau collaborateur du maire, et en listant les principaux projets à venir... qui ne manquent pas à Varenes-Vauzelles.

La soirée s'est poursuivie, après la remise de plusieurs cadeaux, par une agréable réception.